

[Text]

Ms Smith: That's true, except that these other countries might include in their concept of unemployment insurance quit different benefit packages. For example, we have within the Canadian unemployment insurance program over \$2 billion that is spent on training and other adjustment measures to help the unemployed get back into the labour market. I don't know whether they have that in the United Kingdom. I don't believe that is an integrated part of their unemployment insurance program. They have those sorts of adjustment programs. They have a very comprehensive set of adjustment programs in England, but I don't believe it's part of their unemployment insurance program per se.

Mr. Couture: All right.

Ms Smith: Another example would be that in many of these other countries the employment service would be considered a separate entity. It would not be charged and not be considered part of their unemployment insurance program. In Canada, it's an integrated part of the unemployment insurance program. So it's very hard to make judgments.

Mr. Couture: All right. Thank you.

Mr. Mulder: Mr. Chairman, I would like to make one explanation, because we have already had requests. I would like to tell the members and the committee at large that we do not have data on exactly why people quit voluntarily. We have had requests from the Canadian Labour Congress and others about that. But we do not keep track as to why people quit. We don't record it—it could be because of harassment, transportation problems, sick children and so on. We are now thinking that starting April 1, or whenever this legislation goes through, we will keep it, but we don't have it now.

The Chairman: Starting April 1, you won't have a choice, I'm afraid.

• 1740

M. Robitaille: J'aimerais avoir une précision sur le graphique ayant trait aux comparaisons internationales des régimes d'assurance-chômage pour le Groupe des sept. Sous le titre «Semaines assurables», on dit: «Canada: 10 à 20». En Allemagne, c'est 52 semaines. Est-ce que cela veut dire que, pour obtenir des prestations, une personne doit avoir travaillé 52 semaines?

M. Mulder: Oui, c'est cela.

M. Robitaille: Merci.

Ms Smith: Yes, that's the distinction. Over the course of the previous three-year period someone would have had to have worked for 52 weeks, whereas in Canada over the course of a 52-week period someone would have had to have worked for 10 to 20 weeks.

The Chairman: Rather than getting into a detailed question in the time that's left for us, did members want to bring up any other points of clarification? No?

I hate to waste even five minutes with you, but I know that you're going to have a very busy hour or hour and a half tomorrow morning.

[Translation]

Mme Smith: C'est exact, sauf que ces autres pays peuvent inclure dans leur conception de l'assurance-chômage des prestations tout à fait différentes. Par exemple, le Programme d'assurance-chômage du Canada consacre plus de deux milliards de dollars à la formation et autres mesures de relèvement visant à aider les chômeurs à réintégrer le marché du travail. J'ignore si le programme du Royaume-Uni prévoit la même chose. Je ne crois pas que cela fasse partie intégrante du programme d'assurance-chômage là-bas. Ils ont d'autres types de programmes de relèvement. Il existe en Angleterre un ensemble très considérable de programmes de relèvement, mais je ne crois pas que cela fasse partie du programme d'assurance-chômage proprement dit.

M. Couture: Très bien.

Mme Smith: Il faut aussi savoir que dans de nombreux autres pays, le service de l'emploi est considéré comme une entité séparée. On ne le prend pas en compte et on ne considère pas que cela fait partie du programme d'assurance-chômage. Au Canada, cela fait partie intégrante du programme d'assurance-chômage. Il est donc très difficile de faire des comparaisons.

M. Couture: Très bien. Merci.

M. Mulder: Monsieur le président, j'aimerais ajouter une explication parce que nous avons déjà eu des demandes en ce sens. Je tiens à dire aux membres du comité que nous n'avons pas de données sur les motifs précis pour lesquels les gens quittent volontairement leurs emplois. Nous avons reçu des demandes du Congrès du Travail du Canada et d'autres organismes à ce sujet. Mais nous ne conservons pas de statistiques sur les motifs d'abandon. Nous ne les consignons pas. Le motif pourrait être le harcèlement, les problèmes de transport, les enfants qui sont malades et ainsi de suite. Nous songeons maintenant à conserver ces statistiques à compter du 1^{er} avril, ou après que la loi aura été adoptée, mais pour le moment nous n'en avons pas.

Le président: À compter du 1^{er} avril, vous n'aurez pas le choix, je crains bien.

Mr. Robitaille: I would like a precision concerning the chart on international comparisons of UI programs for G-7 countries. Under "Employment Record", it says: "Canada: 10-20 weeks". In Germany, it is 52 weeks. Does that mean that to be able to receive UI, someone must have worked for 52 weeks?

Mr. Mulder: Yes, that is it.

Mr. Robitaille: Thank you.

Mme Smith: Oui, c'est la différence qui existe. En Allemagne, quelqu'un devra avoir travaillé pendant 52 semaines au cours des trois années précédentes, tandis qu'au Canada, il faut avoir travaillé de 10 à 20 semaines au cours des 52 dernières semaines.

Le président: Plutôt que de nous embarquer dans d'autres questions détaillées, compte tenu du temps qu'il nous reste, je demanderais aux membres du comité s'ils ont d'autres éclaircissements à demander. Non?

Il me répugne vraiment de perdre ne serait-ce que cinq minutes avec vous, mais je sais que vous allez avoir droit à une autre heure ou heure et demie très occupée avec nous demain matin.